

COMMUNIQUE DE PRESSE

Morlaix, le 17 juillet 2025

Le ministère de la Culture et la Région Bretagne signent un contrat de territoire pour la culture.

Rachida DATI, ministre de la Culture, et Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne, ont signé ce jour à Morlaix, en marge d'une visite au Centre national de la création adaptée, un contrat de territoire affirmant leur volonté commune de renforcer l'accès à la culture, de soutenir la création artistique et de préserver le patrimoine et le patrimoine exceptionnels du territoire breton.

Par cette signature, le ministère de la Culture et la Région Bretagne, troisième région à signer un tel contrat avec l'Etat, franchissent une nouvelle étape dans leur engagement en faveur de la culture.

Cet engagement commun se traduit par des actions concrètes dans plusieurs domaines culturels :

- Conforter et soutenir le dynamisme de la création artistique en Bretagne ;
- Porter l'ambition d'une généralisation de l'éducation artistique et culturelle pour le plus grand nombre ;
- Faire vivre la priorité donnée aux ruralités dans les politiques culturelles ;
- Accompagner les acteurs culturels dans les transitions ;
- Maintenir une offre d'enseignement supérieur de la culture de qualité en Bretagne ;
- Porter une attention particulière aux pratiques en amateur et au patrimoine et patrimoine immatériels bretons ;
- Transmettre et diffuser les langues régionales de Bretagne.

En raison d'une forte cohérence et d'une identité régionale singulière, l'espace régional breton est une bonne échelle de partage et de mise en œuvre d'un projet culturel de territoire comme en témoigne le remarquable fonctionnement des instances de concertation et de dialogue que sont le Conseil culturel de Bretagne et le Conseil des Collectivités pour la culture en Bretagne (3CB).

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : *« En matière de culture, les régions sont en première ligne. A son tour, la Bretagne rejoint la dynamique de partenariat que j'ai initiée pour renouveler le pacte Etat – Collectivités. C'est la clé de voute de notre modèle culturel français. De la lecture publique aux pratiques en amateur en passant par l'éducation artistique et culturelle, la Région Bretagne est à l'avant-garde de notre ambition en matière culturelle. »*

Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne, déclare : « *La Bretagne est un terreau fertile pour les expressions culturelles et linguistiques dans toute leur diversité. Ici, nous avons à cœur de préserver et encourager ce qui forge le socle de notre cohésion sociale et la fierté des bretonnes et des bretons. C'est pourquoi je suis heureux de renforcer par cette signature notre engagement au côté de l'Etat, partenaire incontournable de nos politiques culturelles et linguistiques.* »

Retrouvez le discours de Mme Rachida Dati, ministre de la Culture [ICI](#)

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr